

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
27 mars 2023

PUBLIE LE : 30 MARS 2023

Délibération n°230327-4 : Participation des EPCI à fiscalité propre aux charges intercommunales pour l'exercice 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le vingt-et-un mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 27 MARS 2023

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communauté non représentée : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés d'UNILYS
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'UNILYS

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	9

OBJET : PARTICIPATION DES EPCI A FISCALITE PROPRE AUX CHARGES INTERCOMMUNALES POUR L'EXERCICE 2023

RAPPORTEUR : Monsieur PIERRET, Vice-Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5212-16, L.5212-20 et L. 5711-1 ;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE de financer le montant des participations de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seines (CA SGBS) et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine Oise (CU GPS&O) aux dépenses du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, telles qu'elles figurent dans le tableau joint à la présente délibération.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 30/03/2023

Transmis en préfecture et affiché le 30/03/2023

Pour Extrait Conforme

Christine GOTTI
Secrétaire de séance


François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal

VALOSEINE

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20230330-230327-4-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception en préfecture : 30/03/2023

PARTICIPATIONS AUX CHARGES INTERCOMMUNALES 2023

Annexe à la délibération n° 230327-4

COMMUNES	20 €	population 2023 entrée en vigueur le 01-01-2020	Participation 2023
Aigremont		1 122	22 002,42
Chambourcy		5 796	113 659,56
Le Mesnil le Roi		6 414	125 778,54
Saint-Germain-en-Laye		46 171	905 413,31
Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine	GP	59 503	1 166 853,83
Achères		21 812	427 733,32
Andresy		13 385	262 479,85
Carrières sous Poissy		17 542	343 998,62
Conflans-Sainte-Honorine		36 372	713 254,92
Médan		1 375	26 963,75
Morainvilliers		3 152	61 810,72
Orgeval		7 053	138 309,33
Poissy		40 049	785 360,89
Verneuil sur Seine		16 283	319 309,63
Vernouillet		10 458	205 081,38
Communauté Urbaine Grand Paris Seine Oise	GP	167 481	3 284 302,41
TOTAL VALOSEINE (ex SIDRU)	GP	226 984	4 451 156,24